

la justice, de l'éducation et des loisirs, ce qui entraîne généralement une baisse du sentiment de dignité et du respect pour les autres, ayant à son tour pour conséquence d'empêcher l'individu de développer ses potentialités et de devenir un membre utile de la société.

Nous sommes convaincus que notre système actuel, que notre société, ont un besoin urgent de réformes. Nous croyons que tous les Canadiens veulent participer à ces changements, et que tous les hommes ont droit à une existence normale et totale. C'est pourquoi tous nos efforts doivent tendre à réintégrer au plus vite tous les gens frappés de pauvreté dans le sein de la communauté. A notre avis nous n'avons plus le droit de considérer comme normal que des membres de notre société soient isolés, séparés à l'intérieur de cette même société. Notre organisme, qui s'occupe des services communautaires, estime que des changements radicaux s'imposent dans les domaines suivants:

- (1) Un changement total d'attitude de la part des membres de la collectivité, qu'ils appartiennent ou non aux professions libérales.
- (2) Un réexamen complet de la classe laborieuse pauvre dans la collectivité.
- (3) S'attaquer plus hardiment à la jeunesse, à ses problèmes à ses expériences.
- (4) Accorder plus d'aide à nos vieillards, pour leur assurer une vie heureuse.
- (5) Une intégration plus complète de tous les services communautaires, fédéraux, provinciaux ou organismes privés.
- (6) Une complète restructuration du système actuel de répartition des coûts dans les services de santé et de bien-être.

(1) Le changement d'attitude devra être réalisé en 3 phases:

- (a) Changement d'attitudes des membres des professions libérales
- (b) Changement d'attitude du public en général, spécialement les milieux d'affaires.
- (c) Changement dans l'attitude du récipiendaire.

(a) Les membres des professions libérales doivent être disposés à s'attaquer au problème dans son ensemble, et non seulement à certains aspects du problème. Il ne faut plus qu'il se limite au domaine spécifique d'un problème individuel dont s'occupe son organisation, mais plutôt s'efforcer de donner à son assistance un caractère étendu, comprenant l'individu entier dans ses rapports avec la collectivité.

(b) L'attitude du grand public semble généralement être négative. Cela provient sans doute directement du manque d'information sur la situation des pauvres, ce qui empêche de prendre une pleine conscience du problèmes. Cela dérive peut-être de l'attitude de professionnels indifférents et peut-être de celle de l'intéressé qui tend à généraliser à partir de cas individuels qui ne sont souvent que des exceptions. Par suite du manque d'information le grand public a l'impression que son argent est gaspillé pour des gens trop paresseux pour travailler, et il ne peut ni ne veut comprendre que ses impôts ont en réalité été utilisés pour rendre à ces gens-là un rôle utile dans la société, et alléger par là à long terme le fardeau financier imposé au reste de la population.

(c) L'attitude du récipiendaire, qui peut aller de l'esprit revendicateur à l'apathie et à l'abattement, peut être considéré comme le produit de l'environnement. Ces attitudes s'expliquent par le fait que ces gens n'ont pu bénéficier des services indispensables pour qu'un individu se développe harmonieusement dans son milieu—en premier lieu l'instruction générale et la formation professionnelle. A son tour cette absence d'instruction limite les revenus des parents, affectant ainsi le niveau général de la famille en freinant les aspirations de ses membres vers des buts qui leur permettraient, ainsi qu'à leurs familles, d'aspirer à un niveau de vie supérieure dans le groupe social.

(2) La pauvre qui travaille. Nous sommes convaincus que les conditions faites au pauvre qui travaille, telles qu'elles existent actuellement, sont peut-être l'élément le plus démoralisant dans notre société. Nous en sommes convaincus parce que ce groupe social, bien qu'il manifeste le désir d'améliorer ses conditions de vie et de monter dans sa propre estime, en est empêché par suite du manque d'instruction et de formation technique. Son existence est rendue très difficile par tous les obstacles qu'il rencontre tels que bas salaires, soins médicaux insuffisants, logement médiocre, travail saisonnier. C'est ce groupe qui a le plus tendance à s'abandonner au découragement et à compter uniquement sur les programmes d'assistance organisés par l'État, comme l'Assistance Sociale ou le Ser-